



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4090105

N/REF : 7/06/2024 9H35 C:002640 I:23996
V/REF : E41117
V/Email reçu le Vendredi 07/06/2024 à 9H35

ALLIADE HABITAT
Service Sinistres
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

V/REF.IMM. ALH-0472
IMMEUBLE : LYON BOURBONNAIS
38/38BIS/38TER, R. BOURBONNAIS
5, RUE DE L'OISELIERE
69009 LYON

Dardilly, le 12 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 38 BOURBONNAIS - PC TABLEAU
MOTIF : INTERVENIR SUITE A UN INCENDIE EN PC SUR TABLEAU ELECTRIQUE
Donneur d'ordre : Mme I. PAILLER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Rénovation parties communes

LE 07/06/2024 :
SUITE APPEL DE MME PAILLER, CONTRÔLE DES INSTALLATIONS SUITE A UN
INCENDIE SURVENU DANS LA SOUS-SOLS DE L'ALLÉE 38BIS-TER. SUITE CONTRÔLE
DES INSTALLATIONS ÉVACUATION DES INTERVENANTS SUITE A UN RISQUE
D'ÉLECTRISATION. PRISE DE CONTACT AVEC LES SERVICES D'ENEDIS POUR
INTERVENTION EN URGENCE SUITE IDENTIFICATION DE CÂBLES D'AMORCES
COLONNES DES DEUX COLONNES MONTANTES DE L'ALLÉE 38TER QUI SONT ENCORE
ALIMENTÉS ALORS QU'ILS SONT ENDOMMAGÉS DE FAÇON IMPORTANTE.
ETABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT DE CONSIGNATION ET DE MISE EN SÉCURITÉ DES
INSTALLATIONS ENDOMMAGÉES A ENEDIS POUR REMISE EN SERVICE DES
INSTALLATIONS POUR LES PALIERS DE L'ALLÉE 38 TER. ATTENTE DES SERVICES
D'ENEDIS ET ACCOMPAGNEMENT DE CEUX CI POUR IDENTIFICATION DES CÂBLES A
REEMPLACER. INTERVENTION DE ENEDIS VERS 16H00 QUI A REPRIS LES CÂBLES
D'AMORCES COLONNES 38TER ET REMISE EN SERVICE LES ALIMENTATIONS
LOGEMENTS.

DU 10/06 AU 14/06/2024 :
RÉALISATION DES MESURES CONSERVATOIRES ET DE MISE EN SÉCURITÉ DE
L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS ENDOMMAGÉES PAR L'INCENDIE, SOIT :

LE 10/06/2024 (INSTALLATION SOUS-SOLS) :
CONTRÔLE ARMOIRE ÉLECTRIQUE SG ALLÉE 38BIS, SUITE PRÉSENCE DE CALAMINE
SUR L'ENSEMBLE DES DÉPARTS SUITE A LA CHALEUR ET A L'HUMIDITÉ ENGENDRÉ
PAR L'INCENDIE NOUS AVONS CONSTATÉ LA PRÉSENCE D'ARCS ÉLECTRIQUES AU
NIVEAU DES BORNIERS AMONTS DES DISJONCTEURS. REMPLACEMENT DES
DISJONCTEURS DE L'ARMOIRE PAR DES MODELES ADAPTÉS SCHNEIDER ELECTRIC,

REPRISE CÂBLAGE DU TABLEAU ET SÉCURISATION DES INSTALLATIONS.
DANS UN SECOND TEMPS NOUS AVONS PROCÉDÉ A LA CRÉATION D'UNE INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE PROVISOIRE DE LA COURSIVE SOUS SOL AVEC CRÉATION D'UNE ALIMENTATION EN CÂBLE 3G1,5MM2 POUR CRÉATION DE 8 POINTS LUMINEUX, FOURNITURE ET POSE DE 5 RÉGLETTES LED IP65 ET POSE DE 3 DOUILLES E27 AVEC AMPOULE ET RÉALIMENTATION DES POINTS LUMINEUX DES DEUX SAS ACCES GARAGES ET DES PARTIES INFÉRIEURES (APRES SAS ASCENSEUR ALLÉE 58 BIS).
INSTALLATION D'UN DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL 10A 30MA UNI+NEUTRE AFIN DE SÉCURISER CES INSTALLATIONS ÉCLAIRAGE.

DU 11 AU 14/06/2024 (INSTALLATION SG 38 TER) :
DÉPOSE DES INSTALLATIONS DE TABLEAU ÉLECTRIQUE DES SG DE L'ALLÉE 38TER (TABLEAU SITUÉ A L'ENDROIT DE L'INCENDIE), DÉMONTAGE DES LIGNES ET TRAVAIL DE REPÉRAGE ET D'IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTES LIGNES ENTIEREMENT CALCINÉES PARTANT DU SOUS SOL ET ALIMENTANT LES DIFFÉRENTES INSTALLATIONS DES SERVICES GÉNÉRAUX DE L'ALLÉE 38TER. SECTIONNEMENT DE CELLES CI AU NIVEAU DE LA PÉNÉTRATION DE LA GAINTE TECHNIQUE RDC DE L'ALLÉE 38TER, TRAÇAGE DES LIGNES DEPUIS LA GAINTE TECHNIQUE JUSQU'AUX ABOUTISSANT AFIN DE DÉTERMINER A QUOI CORRESPONDAIT LES LIGNES D'ALIMENTATION ENDOMMAGÉES PAR L'INCENDIE.
UNE FOIS L'IDENTIFICATION DES LIGNES RÉALISÉ, NOUS AVONS PROCÉDÉ A LA CRÉATION D'UNE ALIMENTATION PRINCIPALE MONOPHASÉE PROVISOIRE EN CÂBLE R2V1000 3G6MM2 AFIN DE POUVOIR ALIMENTER UN TABLEAU ÉLECTRIQUE PROVISOIRE, ÉQUIPÉ DE L'ENSEMBLE DES PROTECTIONS NÉCESSAIRES, INSTALLÉ DANS LA GAINTE TECHNIQUE RDC DE L'ALLÉE 38 AFIN DE POUVOIR RÉ ALIMENTER L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS MONOPHASÉES DES SERVICES GÉNÉRAUX DE L'ALLÉE 38TER. ENEDIS N'AYANT PAS PU PROCÉDÉ AU REMPLACEMENT DE L'ALIMENTATION CALCINÉE ALIMENTANT LES PARTIES COMMUNES (EN TRIPHASÉ + NEUTRE) NOUS AVONS ÉTÉ CONTRAINT DE CRÉER L'ALIMENTATION PROVISOIRE DEPUIS LE TABLEAU ÉLECTRIQUE SG DE L'ALLÉE 38BIS AVEC POSE D'UNE PROTECTION DE TYPE DISJONCTEUR MONOPHASÉ 32A AVEC DIFFÉRENTIEL 30MA AFIN DE SÉCURISER LES INSTALLATIONS ET LES PERSONNES. APRES CÂBLAGE COMPLET DE L'ALIMENTATION ET DU TABLEAU ÉLECTRIQUE PROVISOIRE, NOUS AVONS DONC PU PROCÉDÉ A LA REPRISE DU CÂBLAGE DES DIFFÉRENTES ALIMENTATION ET DONC REMETTRE EN SERVICE LES INSTALLATIONS ÉCLAIRAGE DE L'ENSEMBLE DES PARTIES COMMUNES (PALIERS, ESCALIERS, HALL, PORCHES...), AINSI QUE LES INSTALLATIONS DE PORTIER DES LOCAUX TECHNIQUES, DES INSTALLATIONS DE PRISES PCM ET ALIMENTATION TV.

ENSUITE NOUS AVONS PROCÉDÉ A LA CRÉATION DE DEUX ALIMENTATIONS PROVISOIRES EN CÂBLE R2V1000 3G2,5MM2 AFIN DE POUVOIR RÉ ALIMENTER LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE DÉSENFUMAGE ET DE SKYDOME DE L'ALLÉE 38TER. UNE FOIS L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES PCM DE L'ALLÉE 38TER AYANT ÉTÉ REMIS EN SERVICE, NOUS AVONS PROCÉDÉ A LA REMISE EN SERVICE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DES GARAGES EN CRÉANT DEPUIS LE TABLEAU ÉLECTRIQUE SG ALLÉE 38BIS UNE ALIMENTATION PROVISOIRE EN CÂBLE R2V1000 3G1,5. UNE FOIS L'ALIMENTATION PROVISOIRE CRÉÉE ET LA REPRISE DU CÂBLAGE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE RÉALISÉE, NOUS AVONS INSTALLÉ UN DISJONCTEUR DIVISIONNAIRE 10A EN AMONT DE LA LIGNE AFIN DE SÉCURISER LES



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4090105

INSTALLATIONS ET PROCÉDER A LA REMISE SOUS TENSION DES INSTALLATIONS
ÉCLAIRAGE DES GARAGES DE FAÇON PROVISOIRE.

DU 17 AU 18/06/2024 (PRÉPARATION REMISE EN SERVICE INSTALLATIONS
GARAGES, ASCENSEUR ET VMC)
EN VUE DE L'INTERVENTION ENEDIS PRÉVUE LE 21/06 POUR LA REMISE EN
SERVICE DU COMPTAGE DES INSTALLATIONS GARAGES NOUS AVONS TOUT D'ABORD
PROCÉDÉ A LA REPRISE COMPLETE DU TABLEAU ÉLECTRIQUE GARAGE (SITUÉ DANS
LA COURSIVE AU NIVEAU DE L'ACCES ESCALIERS) CAR DE NOMBREUX COMPOSANTS
ÉTAIENT HS (PRÉSENCE DE CALAMINE ET D'EAU DANS LES DISJONCTEURS SUITE A
L'INTERVENTION DES POMPIERS OU DE ENEDIS LORS L'EXTINCTION DE
L'INCENDIE) ET NE PERMETTAIENT PAS LA REMISE SOUS TENSION DES
INSTALLATIONS EN SÉCURITÉ. REPÉRAGE ET CONTRÔLE DÉFAUT D'ISOLEMENT DES
LIGNES PORTAIL, SUPPRESSEUR ET POMPE DE RELEVAGE. SUITE CONTRÔLE LA
LIGNE D'ALIMENTATION PORTAIL EST HS (BRULÉE DANS LE CHEMIN DE CÂBLE),
RÉCUPÉRATION PARTIE SAINE ET CRÉATION D'UNE BRETELLE PROVISOIRE EN CÂBLE
5G2,5MM2 R2V1000. PRÉPARATION DES INSTALLATIONS A LA REMISE EN SERVICE.

DANS UN SECOND TEMPS NOUS AVONS ÉGALEMENT PRÉPARÉ LA REPRISE DES
INSTALLATIONS D'ASCENSEUR ET DE VMC DE L'ALLÉE 38TER (DANS L'ATTENTE DE
L'INTERVENTION D'ENEDIS POUR LA REMISE EN SERVICE DU POINT DE LIVRAISON
DES PARTIES COMMUNES DE L'ALLÉE), SOIT LA FOURNITURE ET POSE D'UN
COFFRET PROVISOIRE (A L'EMPLACEMENT DE L'ANCIEN COFFRET HS), LA POSE
D'UNE DISTRIBUTION GOULOTTE GTL AU PLAFOND ET EN DESCENTE DE MUR, LA
RÉFECTION DE L'ALIMENTATION VMC EN CÂBLE R2V10005G2,5 ET LA RÉCUPÉRATION
D'UNE PARTIE SAINE DE L'ALIMENTATION ASCENSEUR AVEC CRÉATION D'UNE
BRETELLE D'ALIMENTATION EN CÂBLE 5G6MM2.

LE 21/06/2024 :
SUITE REMISE EN SERVICE DU POINT DE LIVRAISON DES GARAGES PAR LES
SERVICES D'ENEDIS, RACCORDEMENT ET MISE EN SERVICE DES INSTALLATIONS DE
PORTAIL DES GARAGES, DE SUPPRESSEUR ET DE POMPE DE RELEVAGE. CONTRÔLE
BON FONCTIONNEMENT, INSTALLATION OK.

LE 25/06/2024 :
SUITE RÉFECTION PROVISOIRE DE L'ALIMENTATION DES SG ET REMISE EN SERVICE
DU POINT DE LIVRAISON DES SERVICES GÉNÉRAUX DE L'ALLÉE 38TER,
RACCORDEMENT DU TABLEAU PROVISOIRE EN SOUS SOL, MISE EN SERVICE DE
L'ALIMENTATION ASCENSEUR ET REMISE EN SERVICE DES INSTALLATIONS DE VMC
DE L'ALLÉE.
CONTRÔLE DE L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS, INSTALLATIONS OK

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	I/ mise en securité et mesures conserv.	1	7819,58	7819,58



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4090105

TOTAL H.T.	7819,58
T.V.A. a 10,00%	781,95
TOTAL T.T.C.En EURO	8601,53

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°E41117
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

SERVICE SINISTRES

173 Avenue Jean Jaurès

69007 LYON

Emetteur : MME Isabelle PAILLER

SARL AMES ELECTRICITE

12 CHEMIN DES GORGES

69570 DARDILLY

c706-0935

Prestation Parties Communes

HP 472 - INC 240364 - bon de régularisation, Travaux à réaliser entre le 05/09/2024 et le 05/09/2024

Votre contact : MME SYLVIE LE MENN (0629809434)

LYON BOURBONNAIS (ALH - 472)

38/38BIS/38TER R.DU BOURBONNAIS

69009 LYON 9EME ARRONDISSEMENT

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELF - .Electricite	7 819,58	1,00 U	7 819,58	10,00%
suite sinistre incendie, bon de régularisation sur rapport d'intervention n° 070620240935 : mesures conservatoires et de mise en sécurité de l'ensemble des installations endommagées par l'incendie				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT	7 819,58 €
Total TVA	10,00% 781,96 €
Total TTC	8 601,54 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la
réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et
la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07



BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°E41117
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestationEvaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR